



F.F.B.S.Q - COMITE DEPARTEMENTAL DES HAUTS DE SEINE

Siège Social : 122, Boulevard Victor Hugo 92110 Clichy La Garenne

Mobile : 06 88 03 71 21 - E-Mail: cdbsq92@orange.fr



**13^{ème} Trophée Alto séquanais
DOUBLE MIXTE SCRATCH/HANDICAP**

Du vendredi 3 novembre au dimanche 5 novembre 2023

**Bowling de THIAIS ORLY
3 Rue des Alouettes
94320 Thiais**

REGLEMENT

1) Le trophée des Hauts de Seine est ouvert à toutes et à tous.

Le Comité Départemental des Hauts de Seine (92) est l'organisateur de cette manifestation.

Il se joue en doublette mixte.

2) L'ensemble des règlements fédéraux s'applique à cette compétition.

3) Le handicap est calculé individuellement sur la base de 70% de la différence entre 220 et la moyenne de référence figurant au dernier listing paru.

Le classement scratch est prioritaire sur le classement handicap.

En cas d'égalité à l'issue des éliminatoires, les équipes ex æquo seront départagées selon les règles de l'article 23 du Règlement Sportif.

Durant la compétition, **les SENIORS+ C** bénéficient à chaque partie d'une bonification. **(1)**
Celle-ci figure sur le listing spécifique. Elle n'interviendra que sur le score scratch.

4) Il n'est pas admis de remplaçant.

5) Les joueuses et joueurs étrangers sont autorisés à participer au tournoi (voir circulaire 2023-2024 chapitre 1.8 page 9).

Le handicap des licenciés étrangers sera calculé à partir de la moyenne de référence publiée depuis moins d'un mois sur le site de leur fédération ou, faute de publication, sur présentation d'une attestation de la fédération de moins d'un mois.

6) Tout litige est tranché par l'arbitre ou à défaut par l'organisateur.

7) Le montant des engagements s'élèvera à **180 €** par équipe.

8) Les réservations devront être effectuées auprès de :

Patricia Djorno

Ou sur : Cdbsg92@orange.fr

Les engagements devront être obligatoirement **confirmés sous huitaine**, par l'envoi d'un **chèque** de **180€** par équipe, à l'ordre du **CDBSQ92** adressé à :

CDBSQ92
Patricia Djorno
122 Bld Victor Hugo
92110 CLICHY LA GARENNE

A défaut de confirmation dans les **8 jours**, la réservation sera annulée.

Pour les engagements effectués directement par les responsables de clubs et pour plusieurs équipes, un paiement unique sera accepté.

9) Déroulement de la compétition

Éliminatoires : Chaque équipe effectuera **8 lignes** en **QUATRE** séries de **2** lignes avec un décalage de **4** pistes vers la **droite** pour les pistes paires et **4** pistes vers la **gauche** pour les pistes impaires. Si le nombre d'équipes d'une poule est égale ou inférieure à 8, le décalage restera de 4.

Poule A	vendredi	18h30 – 21h30
Poule B	samedi	09h00 – 12h30
Poule C	samedi	13h30 – 17h00

Seront qualifiés en FINALE Round-Robin le DIMANCHE à 9h00 :

Pour la finale Scratch : Les équipes classées de la **1° à la 8°** place du classement **scratch** à l'issue des éliminatoires.

Pour la finale Handicap : Les équipes classées de la **1° à la 8°** place du classement **handicap** à l'issue des éliminatoires.

Les équipes qualifiées en finale scratch sont exclues de la finale handicap.

Les scores réalisés lors des éliminatoires sont conservés pour les finales.

Attribution des points : A chaque ligne des finales, **50** quilles de bonification par ligne gagnée et **25** quilles en cas d'égalité seront attribuées.

Le classement final s'effectuera au **total des 8 lignes éliminatoires et des 7 lignes de la Round-Robin.**

Les 7 matchs des finales s'effectueront sans pause ni reconditionnement.

10) Récompenses

En cas d'égalité pour les scratches, les récompenses seront partagées entre les différents intéressés.

En cas d'égalité pour les handicaps, la récompense ira au plus petit handicap, en cas de nouvelle égalité, les récompenses seront partagées entre les différents intéressés.(2)

RECOMPENSES

SCRATCH : 1er **500€**, 2ème **400€**, 3ème **300€**, de la 4ème à la 8ème place 100€

HANDICAP : **499€**, 2ème **399€**, 3ème **299€**, de la 4ème à la 8ème place 99€.

BUDGET PREVISIONNEL POUR 40 EQUIPES					
Recettes			Dépenses		
			Frais d'organisation		
Engagements	40*180€	7 200 €	Frais de parties 864*3,90€		3 370 €
			Indemnités		3 292 €
			Arbitrage et frais annexes		538 €
TOTAL		7 200 €	TOTAL		7 200 €

L'organisateur se réserve le droit de maintenir ou d'annuler le tournoi dans les cas où ne seraient pas atteints le nombre minimum de **40 équipes**.

1) Mise en place d'un bonus en fonction de l'âge pour le classement scratch

2) La moyenne sera comptabilisée au 1/100 sous le format 999,99.